



Budget 2016

Allocution de
Mme Madeleine Leduc
Mairesse de la Ville de Rosemère

Le 14 décembre 2015

Seul le texte prononcé fait foi

Introduction

Chères Roseméroises,
Chers Rosemérois,

Je tiens à vous remercier de votre présence à cette séance extraordinaire au cours de laquelle le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires 2016 de la Ville de Rosemère.

Avant d'aborder les différents éléments du budget, notamment les dépenses, les taux de taxation et le Programme triennal d'immobilisations 2016, 2017, 2018 (PTI), je tiens à recadrer le budget de la prochaine année dans son contexte.

Il va sans dire que les circonstances ont, une fois de plus cette année, été contraignantes pour notre administration dans la préparation budgétaire.

En effet, j'ai eu l'occasion d'en parler ici même dans mon Rapport sur la situation financière en novembre dernier, de même que plus récemment, dans le cadre de la consultation publique sur la situation financière de la Ville de Rosemère.

Le contexte économique difficile des dernières années au Québec a créé une pression importante sur les finances des municipalités québécoises. C'est ainsi que nous avons subi des coupures au niveau des transferts fiscaux et financiers du gouvernement du Québec.

Par exemple, contrairement à ce qui avait été véhiculé lors des discussions sur le pacte fiscal transitoire en 2015, le nouveau pacte fiscal 2016-2019 maintient à 50 % le taux de remboursement de la TVQ payée par les municipalités, au lieu du 100 % espéré.

Cela nous place devant un important manque à gagner récurrent de 1,2 million \$ dans la colonne des revenus. Vous comprendrez que la pression devenait énorme sur le prochain budget, car notre objectif est de constamment protéger votre capacité de payer.

De plus, il y a eu augmentation des quotes-parts versées à divers organismes régionaux en 2015 de 15,6 %, ce qui représentaient 956 000 dollars de plus en dépenses. Ces quotes-parts sont malheureusement aussi récurrentes.

Les charges et les investissements

Le conseil municipal adoptera ce soir un budget équilibré de 28 798 400 \$, en hausse de 3,6 % par rapport à 2015 malgré un gel des dépenses. Les principales raisons de cette hausse sont le Plan de gestion de l'agrile du frêne et de projets spéciaux de fonctionnement et d'investissements, comme par exemple, la mise en place de la collecte des matières organiques.

Afin d'assurer l'équilibre budgétaire, notre administration a dû compenser un montant de 1 423 600 \$ au budget 2016. Cette somme est puisée à même les excédents accumulés qui atteignent 2 847 800 \$. Après cette appropriation pour équilibrer le budget, nos surplus ont été ramenés à environ 1,5 million \$.

Le solde des excédents non affectés représentent désormais environ 5,5 % du budget, soit un ratio proche mais légèrement inférieur à la cible acceptable dans le monde municipal pour les excédents accumulés. Le Conseil a sagement conservé des excédents pour parer aux situations urgentes.

Par ailleurs, le comité de travail stratégique ayant comme mandat de procéder à une révision des coûts et de la performance de l'ensemble de l'organisation municipale a réalisé un travail professionnel et consciencieux.

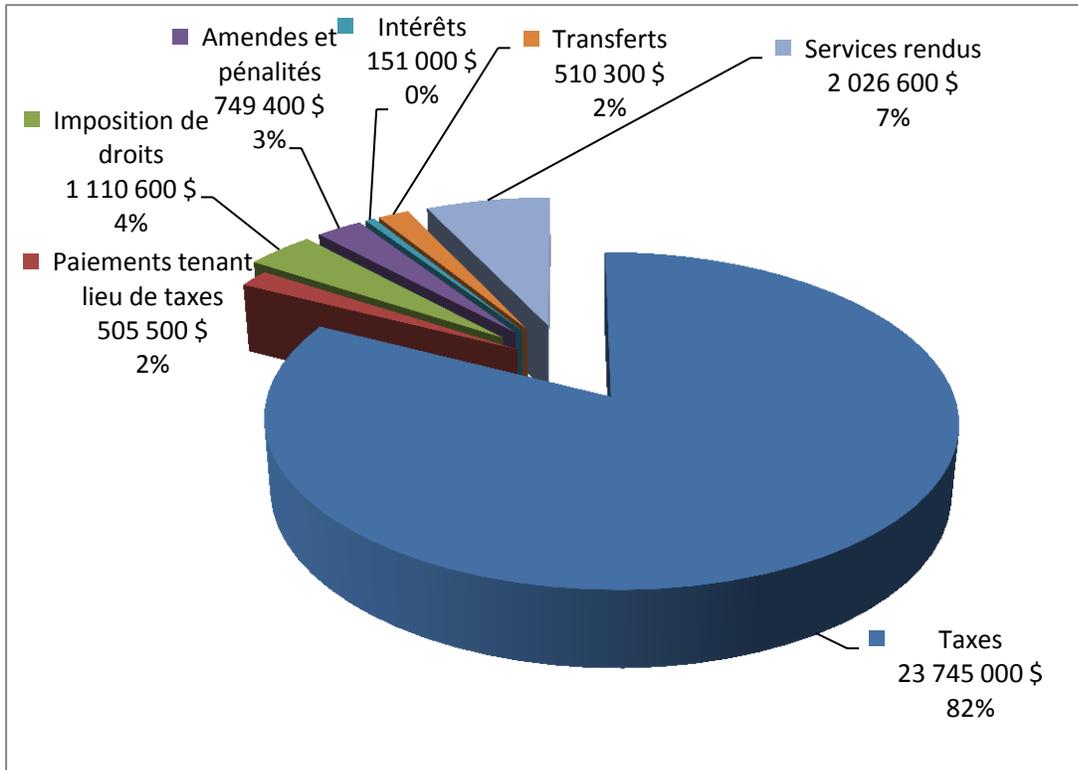
Annoncé il y a un an lors de la présentation du budget, il avait pour mandat d'optimiser les activités municipales ainsi que le niveau de services souhaité et la pertinence de ceux-ci.

Ce comité a atteint ses cibles de rationalisation budgétaire, et ce, sans réduire les services aux citoyens. Cette initiative a réduit de 1 % les dépenses municipales en 2015, alors que l'Indice des prix à la consommation a atteint 1,2 % dans la région métropolitaine.

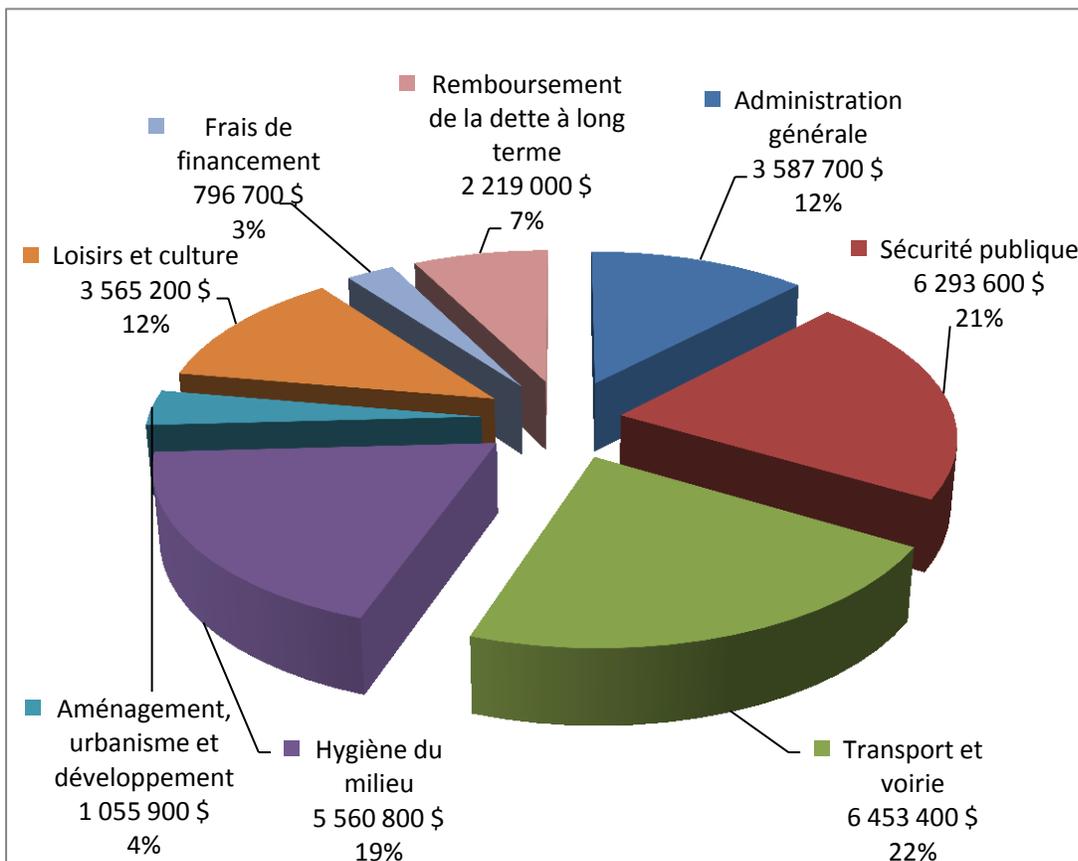
C'est donc dire que nous avons, à nouveau, réussi à protéger votre pouvoir d'achat.

La répartition des revenus et des charges de fonctionnement 2016 est décrite à la page suivante, alors que l'annexe 1 présente le sommaire du budget 2016.

Répartition des revenus de financement 2016



Répartition des charges de fonctionnement 2016



Le compte de taxes 2016

Le défi de ce budget était de limiter au maximum l'impact du manque à gagner provoqué par les coupes gouvernementales récurrentes et la hausse des quotes-parts sur le compte de taxes moyen, tout en s'assurant d'investir judicieusement et de façon responsable dans le cadre de vie des Rosemérois.

L'objectif principal qui nous anime comme administration est de proposer un éventail de services municipaux de qualité, tout en offrant un des taux de taxation les plus concurrentiels. Nous recherchons ainsi à transmettre aux prochaines générations de saines finances publiques au lieu d'emprunter la voie facile d'une vision à court terme.

Dans cette perspective, pour la maison dont la valeur moyenne est de 416 100 \$, c'est-à-dire la résidence moyenne de Rosemère, le compte de taxes s'élèvera, en 2016, à 2 176,20 \$ en hausse de 61 \$, ce qui représente un ajustement de 2,9 % par rapport à l'an dernier.

Il est à noter qu'il s'agit d'une augmentation alignée sur les paramètres anticipés par le Conference Board du Canada, qui prévoit une inflation de 2,3 % en 2016 pour la région métropolitaine.

Le taux de la taxe foncière passera donc de 0,5082 \$ à 0,5230 \$ par 100 \$ d'évaluation. Les contribuables rosemérois ont encore et toujours le taux de taxation le plus bas de la région et même du Québec. Bien que nous sommes très fiers de cette situation, ce n'est pas pour notre administration une raison de relâcher notre gestion serrée des dépenses.

Ce nouveau taux de taxation devrait correspondre aux attentes de la population qui a pu se prononcer par sondage en ligne et lors de la consultation publique sur l'avenir financier de Rosemère en novembre dernier.

Il est entendu que cette hausse aurait pu être beaucoup plus élevée n'eut été de l'utilisation d'une partie des excédents accumulés et de nos mesures de gestion rigoureuse du budget au cours de l'année 2015, que nous poursuivrons minutieusement dans les prochaines années.

La taxe foncière applicable aux commerçants passe, quant à elle, de 1,5351 \$ à 1,5797 \$.

Par ailleurs, la tarification de l'eau potable sera ajustée à 175 \$ par unité de logement comparativement à 170 \$ en 2015. Cet ajustement tient compte de l'inflation et des frais de service générés par la gestion de notre réseau d'aqueduc. Pour la consommation qui excédera 50 000 gallons annuellement, une tarification plus élevée demeure en vigueur afin d'encourager les économies d'eau potable et de préserver cette précieuse ressource.

La tarification pour la gestion des matières résiduelles sera quant à elle adaptée à la nouvelle réalité 2016, passant de 250 \$ à 300 \$ pour les contribuables résidentiels et de 380 \$ à 430 \$ pour les commerçants.

Cet ajustement tarifaire s'explique, comme mentionné auparavant, par l'obligation gouvernementale de mettre en place une collecte des matières organiques, laquelle sera implantée l'an prochain à Rosemère. Nous en ferons d'ailleurs une annonce officielle prochainement avec l'ensemble de l'information pertinente pour la population.

Bien qu'il s'agisse d'une exigence à observer d'ici 2020, la Ville de Rosemère compte y participer avec enthousiasme pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui accélèrent le réchauffement climatique.

En ce qui a trait au programme d'aide au maintien à domicile des propriétaires de 67 ans et plus, il sera reconduit en 2016, et le montant de la subvention annuelle demeure à 50 \$.

L'impact de ces différentes mesures fiscales et tarifaires, que je viens de décrire, est le reflet d'un contexte économique difficile au Québec. Comme l'an dernier, nous avons choisi d'utiliser une partie des surplus pour équilibrer le budget afin de ne pas taxer indûment les citoyens.

Présentation sommaire des taxes 2016

Taux de taxes foncières par catégorie, pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation						
Catégorie	Taux des taxes foncières 2016			Taux total 2015	Taux total 2014	Taux total 2013
	Générale	Spéciale	Total 2016			
Résidences	0,4672	0,0558	0,5230	0,5082	0,5500	0,5790
Commerces et industries	1,4113	0,1684	1,5797	1,5351	1,6609	1,7439
Terrains vacants desservis	0,9344	0,1116	1,0460	1,0164	1,0998	1,1580

Tarification des services par unité d'habitation				
	2016	2015	2014	2013
Eau	175 \$	170 \$	135 \$	135 \$
Gestion des matières résiduelles				
Résidentiel	300 \$ ¹	250 \$	250 \$	250 \$
Commercial	430 \$ ¹	380 \$	380 \$	380 \$

Votre compte de taxes RÉSIDENTIEL 2016 (excluant l'excédent d'eau et les améliorations locales)			
Valeur 2016 moyenne au rôle	Taxes générales (taux : 0,5230 \$)	Tarification (eau, ordures)	Total 2016
416 100 \$	2 176 \$	475 \$	2 651 \$

¹ La tarification est répartie entre l'enlèvement des ordures ménagères, la collecte sélective et la nouvelle collecte des résidus organiques (3^e voie).

Programme triennal d'immobilisations

En 2016, le conseil municipal souhaite poursuivre les investissements pour la mise à niveau des infrastructures municipales, tels que par exemple, les égouts pluviaux et sanitaires, la chaussée, les bordures de rues et les trottoirs.

Figurent également dans la première année du PTI, des améliorations dans notre réseau de parcs et d'espaces verts, ainsi que dans certains bâtiments municipaux.

Au total, nous projetons investir 9 795 800 \$ en 2016 dans votre qualité de vie, incluant des subventions gouvernementales. Permettez-moi d'être claire, sans l'apport de ces subventions, nos projets d'investissements devront être revus en fonction de nos moyens.

Parmi les projets que la Ville compte entreprendre, il faut noter les suivants :

- Réhabilitation des infrastructures sur les artères suivantes : rue de l'île Bélair est, rue Springhill, rue Rosedale, rue Saint-Laurent, rue Lefrançois, rue Remembrance et rue William.
- Ajout d'un poste de pompage sur la rue Corona.
- Achats de bacs pour la nouvelle collecte des matières organiques.
- Améliorations dans plusieurs parcs, notamment le mobilier, les infrastructures de jeux et la rénovation du bâtiment du parc Charbonneau.
- Projet de conversion et d'amélioration des luminaires de rues.

Programme des immobilisations 2016-2017-2018

Programme des immobilisations 2016-2017-2018				
ÉTAT DES DÉPENSES PAR NATURE	2016	2017	2018	TOTAL
Infrastructures	8 467 900 \$	10 630 100 \$	9 609 125 \$	28 707 125 \$
Bâtiments et terrain	469 100	106 200	87 300	662 600
Matériels, véhicules, équipements et outillages	858 800	293 000	275 000	1 426 800
TOTAL	9 765 800 \$	11 029 300 \$	9 971 425 \$	30 796 525 \$
FINANCEMENT				
Fonds de roulement	366 200 \$	390 800 \$	362 300 \$	1 119 300 \$
Emprunt à long terme	7 710 316	10 477 600	9 509 125	27 697 043
Excédent réservé	0	0	0	0
Affectation excédent non affecté	480 600	160 900	100 000	741 500
Subventions gouvernementales et autres	1 238 682			1 238 682
TOTAL	9 795 800	11 029 300 \$	9 971 425 \$	30 796 525 \$
TOTAL 2016-2017-2018	30 796 525 \$			

Conclusion

Notre situation financière a exigé des efforts de l'ensemble des membres du Conseil et des directions de services.

C'est un cheminement exigeant, mais je considère que nous sommes engagés sur la bonne voie, notamment parce que nous avons associé les Roseméroises et les Rosemérois à cette démarche.

En effet, nous vous avons décrit la situation telle qu'elle se présentait, sans fard et en toute transparence. Nous ne nous sommes pas limités à dépeindre une situation difficile, nous avons également proposé différents scénarios pour l'améliorer.

La consultation publique du 14 novembre dernier nous a conduits vers des propositions d'actions, appuyées par les citoyennes et les citoyens présents, ainsi que par celles et ceux ayant répondu au sondage mis en ligne par la Ville. Ces actions prioritaires sont :

- **réduire les dépenses** sans réduire les services, entre autres les 300 000 \$ identifiés par le comité de travail stratégique;
- générer de **nouveaux revenus fonciers** dans un contexte où la Ville souhaite élargir son assiette fiscale, ce qui se fera notamment en vendant certains terrains appartenant à la Ville;
- maintenir un **contrôle serré de la dette nette**;
- **augmenter de façon raisonnable le taux de taxes**, légèrement au-dessus de l'inflation, ce qui est le cas en 2016 à 2,9 %.

Enfin, le Conseil municipal tient à remercier les quelque 500 citoyens qui ont complété notre sondage en ligne et qui ont participé à la consultation publique du 14 novembre dernier.

Ce fut, somme toute, une année productive et stimulante, et ce, malgré le défi à relever.

Notre administration avait pour mission de trouver des solutions aux enjeux financiers, dans une perspective durable et respectueuse des générations futures, sans réduire le nombre ni la qualité des services, permettant ainsi de consolider l'avantage concurrentiel de Rosemère.

En outre, comme gestionnaires responsables, il n'était pas question de repousser vers l'avant nos responsabilités, dans une vision à court terme, alourdissant ainsi le fardeau des générations futures.

En terminant, je tiens à remercier chacun des membres du conseil municipal pour cet engagement de tous les instants pour le mieux-être de nos citoyennes et citoyens.

Merci également au directeur général par intérim et à la trésorière pour leurs précieux conseils et leur professionnalisme tout au long du processus budgétaire. Aussi, mes remerciements vont à tous les directeurs de services pour leur précieuse contribution dans l'élaboration de ce budget.

Les membres du conseil municipal et les employés de la Ville de Rosemère se joignent à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux. Que cette période de réjouissances soit source de bonheur pour vous et vos proches.

Merci de votre attention.

La mairesse,

Madeleine Leduc

ANNEXE 1

Présentation sommaire du budget 2016

	Budget 2015	Budget 2016	Écart \$ 2016 / 2015	Écart % 2016 / 2015
REVENUS				
Taxes	22 909 500 \$	23 745 000 \$	835 500 \$	3,6%
Paiements tenant lieu de taxes	490 900 \$	505 500 \$	14 600 \$	3%
Services rendus	2 047 100 \$	2 026 600 \$	(20 500) \$	-1%
Imposition de droits	1 005 800 \$	1 110 600 \$	104 800 \$	10%
Amendes et pénalités	704 400 \$	749 400 \$	45 000 \$	6%
Intérêts	151 000 \$	151 000 \$	- \$	0%
Transferts	490 000 \$	510 300 \$	20 300 \$	4%
TOTAL DES REVENUS	27 798 700 \$	28 798 400 \$	999 700 \$	3,6%
CHARGES				
Administration générale	3 588 800 \$	3 587 700 \$	(1 100) \$	0%
Sécurité publique	6 253 300 \$	6 293 600 \$	40 300 \$	1%
Transport et voirie	6 410 600 \$	6 453 400 \$	42 800 \$	1%
Hygiène du milieu	5 334 800 \$	5 560 800 \$	226 000 \$	4%
Aménagement, urbanisme et développement	1 034 900 \$	1 055 900 \$	21 000 \$	2%
Loisirs et culture	3 599 600 \$	3 565 200 \$	(34 400) \$	-1%
Frais de financement	911 200 \$	759 700 \$	(151 500) \$	-17%
Portion intérêts des avantages sociaux futurs	95 000 \$	37 000 \$	(58 000) \$	-61%
TOTAL DES CHARGES	27 228 200 \$	27 313 300 \$	85 100 \$	0%
FINANCEMENT ET AFFECTATIONS				
Remboursement de la dette à long terme	2 103 900 \$	2 219 000 \$	115 100 \$	
Excédent de fonctionnement non affecté	(1 644 400) \$	(1 423 600) \$	220 800 \$	
Réserves financières et fonds réservés	83 900 \$	132 000 \$	48 100 \$	
Activités d'investissement	27 100 \$	507 700 \$	480 600 \$	
Activités de fonctionnement		450 000 \$	450 000 \$	
Affectation soldes disponibles		(400 000) \$	(400 000) \$	
TOTAL DES AFFECTATIONS	570 500 \$	1 485 100 \$	914 600 \$	
TOTAL DES CHARGES ET AFFECTATIONS	27 798 700 \$	28 798 400 \$	999 700 \$	